



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Troisième Commission

Point 69 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme,
y compris les divers moyens de mieux assurer
l'exercice effectif des droits de l'homme
et des libertés fondamentales

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution [A/C.3/68/L.41](#)

**Renforcement du rôle que joue l'Organisation
des Nations Unies dans la promotion d'élections
périodiques et honnêtes et de la démocratisation**

Au paragraphe 11 du dispositif, *supprimer* les mots « et, à cet égard, se félicite de l'adoption de la Déclaration de principes applicables à l'observation internationale des élections et du Code de conduite des observateurs électoraux internationaux, qui définissent les principes directeurs de l'observation internationale des élections ».

